

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 Octobre 2022

*Ouverture de la séance à 20H30 - 8 conseillers présents (Alain HINI absent)*

Préalablement à la réunion du conseil municipal, une rencontre a eu lieu avec les conseillers départementaux, Mme Elisabeth JACQUES et Mr Jean-Michel TRON.

Mme le Maire a donné lecture du compte-rendu de la réunion du 20.09.2022 qui a été approuvé à l'unanimité (aucune rectification demandée). Mme Brigitte PRÉVOT a été désignée comme secrétaire de séance.

Mme le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour une demande de location.

### ⇒ Ordre du jour :

#### ▶ Torrent de Faucon :

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la protection contre les crues du torrent de Faucon, il est prévu de longue date la régularisation d'acquisitions foncières. Elle rappelle également que Me GRIMALDI, Notaire à Barcelonnette, désigné initialement pour rédiger les actes, a quitté la vallée de l'Ubaye et cédé son étude. Elle propose donc au Conseil Municipal de désigner l'Etude UBAYE NOTAIRES ET ASSOCIES afin de régulariser ces actes. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

#### ▶ Demande de subvention au Département au titre du FODAC pour les travaux de voirie Route de Revenande :

Mme le Maire indique à l'assemblée que la délibération prise concernant ce projet lors du précédent conseil doit être rectifiée, c'est pourquoi il est nécessaire de délibérer à nouveau sur ce même dossier. Les travaux de la route de Revenande sont estimés à 12 498,85€ HT et l'aide sollicitée du Département est de 6 874,37€ (55%). Le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, cette proposition.

### ⇒ Questions et informations diverses :

- **Assemblées générales** : la commune sera représentée à celle de I.T.04 (Agence départementale d'ingénierie des territoires) du 04.11.2022 et à celle du SDE 04 (Syndicat d'électrification) du 08.11.2022.
- **Sainte Geneviève** : une cérémonie est prévue le 01.12.2022 à Montclar.
- **Charte signalétique** : la présentation du projet menée par la CCVUSP sera faite en mairie le 04.11.2022.
- **Appartements communaux** : la demande de location faite pour l'appartement qui se libère a été acceptée.
- **P.L.U.** : une première réunion de travail a permis de définir les grands principes du projet.
- **Route de La Fabrique** : les travaux de renforcement du mur de soutènement ont été effectués en un temps record, la Commune remercie les entreprises EIFFAGE et LA ROUTIERE DU MIDI.
- **Repas des anciens** : il aura lieu le Dimanche 04.12.2022 à L'Eterlou !

*La séance est levée à 23h25*